



TRIEUX INFO

Rédaction et Imprimerie : Mairie de Trieux | Dépôt légal N° 219 | MAI 2025



Visite guidée gratuite

DIMANCHE
22 JUIN
De 14H30
à 17H00



Trieux

ANIMATION

Florilège de couleurs sur la prairie & pratique agricole copine de la nature

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

03 87 03 00 97
animation@cen-lorraine.fr

Dans un paysage onduleux et émaillé de marne qui repose le regard se déploient de belles prairies permanentes qui se raréfient. Encore bien présentes sur cette partie de la Lorraine mais pour combien de temps ? Zoom sur la prairie communale des Hauts de Trieux pour laquelle la commune s'est engagée aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Rendez-vous devant la mairie et déplacement en voiture jusqu'au site





Fédération
Française de
Cardiologie

UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT

organisé par le comité des fêtes

LES PARCOURS DU

Cœur



TRIEUX

place Labbé Grégoire

départs libres de 9h00 à 11h00

18
mai
2025



ACTIVITÉS
PHYSIQUES



ALIMENTATION
ÉQUILIBRÉE



ARRÊT DU
TABAC



GESTION DU
STRESS



GESTES QUI
SAUVENT

3 parcours :

- 5 km dans la ville
- 10 km dans la nature
- 15 km ville et nature

les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

2€ solidaire pour
la fédération de cardiologie

J'aime mon cœur, je participe.

www.fedecardio.org

Soutenu par



Illustration: M. B. / AFP



[La Commune de Trieux](#)

Une commune à votre écoute ...

« Plusieurs actions ont été menées à la suite de nos derniers échanges lors des réunions de quartiers. Votre quartier évolue grâce à vous ».

Ce projet entend traduire une exigence citoyenne :

Permettre aux habitants de s'impliquer au quotidien au service d'une ville solidaire et riche de sa diversité

À la fois lieu d'information, de débat, d'échange et de réflexion, vous pourrez vous y informer et faire des propositions à l'échelle de votre quartier ou de la commune. Ces réunions permettront de recueillir les avis des Triotins sur les réalisations et projets menés, de connaître leurs attentes et leurs difficultés au quotidien.

Nous sommes persuadés que l'implication des habitants dans cet échange privilégié renforcera le dynamisme de notre ville.

Les différents quartiers de Trieux présentent des sujets propres qui s'avèrent parfois très éloignés les uns des autres. Cette rencontre, ouverte à tous les habitants du secteur concerné, permettra à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la ville et de ses quartiers.

Une invitation sera envoyée à chaque foyer triotin, reprenant la date et l'heure, mais vous pouvez dès à présent consulter ci-dessous les dates et secteurs retenus.

Venez nombreux et covoiturez entre voisins

SECTEUR 1 : Lundi 5 mai 2025 à 18h à la Mairie

Rue de Normandie, Rue de Provence, Rue de Touraine, Rue Marc Raty
(Entrée de Trieux au n° 95 inclus)

SECTEUR 2 : Mardi 6 mai 2025 à 18h à la Mairie

Place de l'Abbé Grégoire, Rue d'Alsace, Rue d'Anjou, Rue de Bourgogne, Rue de Bretagne, Rue de Champagne, Rue de Flandre, Rue de Franche-Comté, Rue de Gascogne, Rue Ile-de France, Rue de Lorraine, Rue de Savoie, Rue des Nouves, Rue du Dauphiné, Rue Émile Binda, Rue Eugène Sillien, Rue Raymond Clause

SECTEUR 3 : Mardi 13 mai 2025 à 18h à la Mairie

Zone Artisanale de la Haye, Rue des Aubépines, Rue des Jardins, Rue du Lorguillon, Rue du Maine, Rue Sainte Barbe, Rue Marc Raty (à partir du n° 97 jusqu'à la Place Jean Jaurès, Square des AFN, Square des Tilleuls, rue de la 9^{ème} DIC, Avenue de la Libération (jusqu'au n° 50)

SECTEUR 4 : Mercredi 14 mai 2025 à 18h à la Mairie

Avenue Aimé Césaire, Place de l'Église, Rue Albert Camus, Rue Alphonse Daudet, Rue Antoine de Saint-Exupéry, Rue Colette, Rue Honoré de Balzac, Rue Jacques Prévert, Rue Victor Hugo, Rue Émile Zola, Rue Marcel Pagnol

SECTEUR 5 : Jeudi 15 mai 2025 à 18h à la Mairie

Avenue de la Libération du n° 52 à la rue du Gros Chêne), Le Sart, Rue Amédée Guarneri, Rue de l'Âtre, Rue de l'Église, Rue du 8 mai 1945, Rue du Gros Chêne, Rue Henri Mangin, Rue Richard Rigoli, Rue Robéchamps, Chemin des Étangs, Rue Landipré.

***** Si votre rue ne figure pas dans cette liste par erreur, ***
merci de nous le signaler !**

***** Pas d'inquiétude, ***
les invitations seront distribuées dans tous les foyers
de notre commune.**

TRIEUX PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h-12h et 15h-17h30

Mercredi 8h-12h

☎ 03 82 46 56 00 ✉ accueil.trieux@orange.fr

Site internet : trieux.net

En cas d'urgence hors horaires d'ouverture

07 57 00 15 10

MAIRIE FERMÉE : Vendredi 30 mai.

CCAS : Vous avez besoin d'aide à un moment difficile de votre vie ! Le CCAS peut vous apporter de l'information, de l'aide et de l'orientation dans vos démarches. Pour toute demande et question prendre rendez-vous avec Valentin HILS en mairie.

RECENSEMENT CITOYEN : Lorsque vous atteignez 16 ans, vous devez obligatoirement vous faire recenser auprès de votre mairie dans les trois mois qui suivent. Renseignements sur le site Trieux.net

SIRTOM : Suite à un incendie au quai de transit, voici un rappel important, chaque geste compte pour éviter le pire :

- Ne jetez **jamais** de piles, batteries ou appareils électriques (même les jouets) dans les poubelles ou les encombrants.
- Ces déchets doivent être rapportés en déchèterie, où ils seront pris en charge dans les filières adaptées.
- **Tout objet ayant contenu un combustible** (aérosol, bidon, etc.) doit être déposé en déchèterie.

LE TRI SÉLECTIF

Collecte des ordures ménagères : les lundis matin

L'ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille.

Collecte des emballages et des papiers : les mardis 6 et 20 mai.

Les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif.

Collecte des végétaux : les vendredis 2, 16 et 30 mai.

Collecte uniquement dans des poubelles rigides avec couvercle ouvert.

ÉCHOS DE LA CITÉ

COMPOSTEUR À VOTRE DISPOSITION

Votre composteur vous est offert par le SIRTOM et mis à disposition gratuitement par votre mairie sur simple inscription à l'accueil de la mairie (sur présentation de votre carte SIRTOM ou votre justificatif de domicile). Ceux qui n'en souhaiteraient pas ont un composteur disponible en déchèterie.

INFORMATION AUX USAGERS

Le prix à la borne de recharge électrique située Place des Tilleuls va changer. À partir du 1^{er} juin, il passera à 0,66 € la demi-heure à 0,40 € le kWh.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Le Maire, le Conseil Municipal et les Associations Patriotiques d'Anciens Combattants vous invitent à la Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 et la Célébration de la Libération des Camps de Concentration

JEUDI 8 MAI 2025 à 10H30

Rassemblement au Monument aux Morts

Avec la Participation de l'Harmonie Municipale

Le pot de l'amitié sera servi en Mairie.

AVIS DE RECHERCHE BANNIÈRE

DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Merci de bien vouloir communiquer à la Mairie toutes informations qui concerneraient la bannière de l'Harmonie municipale. L'Association est en effet à la recherche d'informations concernant un éventuel propriétaire ou conservateur de la bannière.

LE SAVIEZ-VOUS !

LES DÉCHETS DANS LES RÉSEAUX ET CANALISATIONS

Plusieurs pollutions ont été constatées ces derniers temps à différents endroits des réseaux d'assainissement d'eaux usées et pluviales de la commune. Cela a obligé un déplacement sur place des forces de l'ordre, des pompiers et des adjoints au Maire sur les lieux de pollution. Il est strictement interdit de déverser dans les toilettes et sur la voirie (avaloirs). Tous objets tels que jouets, lingettes mais aussi hydrocarbure et solvant, occasionnant une pollution du milieu naturel et même une détérioration des installations liées à ces différents réseaux. Pour un bien-être commun il est demandé à la population d'être particulièrement vigilante pour éviter tous ces actes malveillants.

SI TRIEUX M'ÉTAIT CONTÉ ...

Nouvelle formule n° 11, mai 2025. (double page détachable)

L'AFFAIRE DE TRIEUX

Affaire d'État ?

Nous sommes en 1888, le 20 janvier, Nicolas Barbarot¹, 71 ans, ancien garde-chasse chez de Wendel, est avisé de la présence de sangliers au nord de Trieux, vers le lieu-dit « sur le Mont », à la limite de la frontière allemande². N'ayant rien trouvé, le chasseur décide de quitter les lieux. Mais un douanier Allemand, présent à la frontière, l'invite à le rejoindre, puis, l'accusant de braconnage sur le territoire allemand, veut l'amener à Fontoy. Nicolas Barbarot refuse, s'ensuit une empoignade.

Malgré l'émotion suscitée par cet incident, la volonté, du côté de Trieux, était d'étouffer l'affaire. C'était sans compter sur l'emballement médiatique provoqué par la presse nationale. Comment expliquer l'attitude des uns et des autres ?

Les versions de l'incident

Celle de M. Barbarot, transcrite par le commissaire spécial de Police :
« N'apercevant pas le gibier en question, j'allais rebrousser chemin lorsqu'un douanier allemand de Lommerange qui se trouvait à 150 mètres de moi, assis sur la borne frontière n° 220, me fit signe de venir en m'appelant Hé ! Hé ! - croyant que ce douanier allait m'indiquer le passage des sangliers je m'approchais de lui sans la moindre méfiance. Arrivé près de lui je lui tendis la main et lui demandai ce qu'il me voulait. Au même instant il me sauta au collet et chercha à me désarmer en me disant vous êtes un braconnier, je vous arrête et vais vous conduire à Fontoy. Je lui réponds que j'étais en France et que je n'avais rien à faire à Fontoy. Dans la lutte, il cherchait à m'entraîner sur le territoire allemand. Par deux fois je le terrassai mais à la fin il me culbuta et me mit un genou sur la poitrine. Dans cette position, j'appelai au secours ! - à moi ! À l'arrivée de M.

¹Nicolas Barbarot est né à Trieux le 2 octobre 1818, il décède le 16 janvier 1893. Le 10 juin 1845, il épouse Anne Lanher (1814-1899). Il exerça les métiers de scieur de long, facteur de coupe (gestion des coupes de bois), Garde-chasse privé.

²Seize ans auparavant, à l'issue de l'annexion d'une partie du département de la Moselle par l'Allemagne, Trieux est devenu ville-frontière.

Micloux³, François, âgé de 44 ans, cultivateur à Trieux, qui se trouvait à 100 mètres de moi, accourut, mais à son approche mon agresseur prit la fuite en emportant mon fusil qui doit être tordu et brisé à la crosse. »

Une autre version, de laquelle émane d'avantage d'émotion, est donnée par un journaliste de *la Lanterne* qui s'est déplacé depuis Paris.

J'ai été voir M. Barbarot, c'est un robuste vieillard de soixante-dix ans, très vert encore, mais que j'ai trouvé en proie à une profonde émotion, bien légitime, et les longs interrogatoires que le procureur et le substitut lui ont fait subir. Voici comment il m'a raconté l'agression dont il a été victime :

« Vendredi vers 9 h., on vint me dire qu'on avait vu des sangliers dans les parages du Mont, je pris mon fusil, un cadeau de M. de Wendel. J'étais à 140 mètres environ de la frontière, quand j'aperçus un douanier allemand assis sur la borne qui me faisait signe d'approcher. Croyant qu'il allait me donner quelques renseignements sur l'endroit où se trouvaient les sangliers, je m'avançais, mais comme j'arrivais près de lui il me dit en mauvais français : « donne-moi ton fusil et suis-moi. » Comprenant alors que l'allemand voulait me faire passer la frontière pour verbaliser contre moi, je refusai. Alors il se jeta sur moi et commença une lutte acharnée. Deux fois, malgré mon grand âge, je le terrassai, mais à la fin, comme j'étais à bout de force, il me renversa, me mit un genou sur la poitrine et m'arracha mon fusil qui était chargé à balle. C'est même un miracle que cette arme qui a été faussée dans la lutte ne soit pas partie. » A ce point de son récit, le vieillard est gagné par une émotion violente, et des larmes coulent de ses yeux.

« Ah ! Quel malheur, me dit-il, que je n'aie pas eu dix ans de moins. Cela ne se serait pas passé comme cela. Mais que voulez-vous je suis trop vieux ! Et ce misérable est un fort gaillard de 30 à 35 ans ! » Je pris congé du vieillard dont l'émotion devenait trop grande.

Version du douanier allemand, racontée par le journal Messin, en langue française, *La Gazette de Lorraine*. *« Nous entrons à Lommerange où la population discute l'événement sans lui accorder trop d'importance. M. Hahnemann, le douanier en question, est chez lui ; il a à l'œil droit une forte ecchymose et nous raconte qu'elle provient de la lutte qu'il a eu à soutenir avec M. Barbarot.(.) il nous conduit sur le théâtre de l'incident (.) et explique dans quelles conditions il fut amené à s'emparer du fusil de M. Barbarot. Samedi dernier, vers dix heures et demie du matin, M. Hahnemann, qui était en tournée au nord-ouest de Lommerange, remarqua du côté de la frontière un chasseur qui, selon toutes les apparences, battait le terrain allemand et qui pouvait être éloigné du*

³Il s'agit, en réalité, de M. Nicloux.

douanier d'un km environ. Pour ne pas être gêné dans sa course, M. Hahnemann. ôta son paletot et ses bottes et se mit à courir dans la direction du chasseur. M. Barbarot, à ce qu'affirme le douanier, aurait battu en retraite en l'apercevant. Cependant, il s'arrêta aux cris poussés par M. Hah., alors que celui-ci s'était rapproché de lui d'environ 150 mètres. Il vint même au-devant de M. Hah. et essaye d'entamer en français une conversation amicale, à laquelle celui-ci ne put prendre part. M. Hah. invita M. Barbarot à le suivre à Fontoy et, joignant le geste à la parole, il lui mit la main au collet. Le garde-chasse se défendit d'autant plus que le douanier cherchait à lui arracher le fusil. Il s'en suivit une lutte corps à corps ; finalement M. Hah. Parvint à se saisir de l'arme⁴, et tous deux s'en allèrent, chacun de son côté. Ceci se passait à cinq pas de la frontière sur le territoire allemand. »

Cet article, de la Gazette de Lorraine, s'inscrit dans une effervescence journalistique, émanant de grands titres de la presse quotidienne française dont les tirages cumulés avoisinent les deux millions d'exemplaires : *le Temps, La Croix, le constitutionnel, le Petit Journal, l'Univers, le Gaulois, la Lanterne, le Figaro, l'intransigeant* ... Mais, comme feu de paille, l'incident fut débranché de la Une de l'actualité après que, très rapidement, les autorités politiques, des deux côtés de la frontière, eurent considéré que cet incident était sans importance, d'autant, qu'à Trieux, personne n'avait souhaité porter plainte, craignant des représailles allemandes, puisque de nombreux cultivateurs possèdent des terres enclavées dans le territoire allemand, et sont donc obligés de franchir régulièrement la frontière.

La médiatisation de cette « Affaire de Trieux », même si elle n'a pas été souhaitée par les acteurs locaux, a soulevé en France une forte indignation, renforcée par certains titres de presse « Nouvel attentat allemand » « l'agression de Trieux » qui placent l'affaire sur un haut degré d'intensité. Des événements récents pouvant rendre cette approche crédible.

Deux incidents diplomatiques récents

Quatre mois avant « l'Affaire de Trieux », lors d'une battue à Vexaincourt (Vosges), sur la ligne frontière franco-allemande, Richard Kauffmann, soldat Allemand, tue le garde-chasse français Brignon et blesse un autre chasseur. L'indignation retomba quelque peu après les excuses allemandes accompagnée d'une très large indemnisation offerte à la veuve Brignon (50 000 marks-or, soit 61 700 francs), une petite fortune, le salaire mensuel du garde Brignon étant de 100 francs. Les « largesses » allemandes semblent être une façon d'apparaître soucieux d'atténuer les

⁴Dans sa séance du 6 avril 1888, Le tribunal de Thionville (Allemagne), prononce la confiscation du fusil de M. Barbarot qui, selon le procureur, chassait sur le territoire allemand.

tensions avec la France qui, quelques mois auparavant, avaient pris une tournure dangereuse.

Alors que les discours revanchards du ministre de la guerre, le général Boulanger, avaient eu pour conséquence d'exacerber les tensions entre France et Allemagne. Un sérieux incident diplomatique éclate le 21 avril 1887. Le commissaire de police français, Guillaume Schnaebele de Pagny/Moselle, tombe dans le piège tendu par le commissaire d'Ars/Moselle (Allemagne) consistant à attirer le commissaire français, pour régler un problème mineur, sur le sol allemand. Schnaebele est emprisonné et menacé de cour martiale sous l'accusation d'espionnage.

Du côté français, les discours belliqueux du général Boulanger, se trouvent confortés par cet incident. S'achemine-t-on vers une nouvelle guerre ? Voilà bien une perspective nullement présente dans l'esprit des Allemands, d'autant que Bismarck considère l'arrestation du commissaire français comme une maladresse. Finalement, souhaitant clore cette affaire, les allemands libèrent Schnaebele ; l'affaire est classée.

Quant à Nicolas Barbarot, il fut repris dans les griffes du douanier Hahnemann le 9 mai 1890. Occupé dans un bois appartenant à de Wendel (à moins de 4 km de la frontière, alors que les habitants des villes limitrophes peuvent s'enfoncer jusqu'à 6 km en pays annexés⁵) il fut arrêté par le douanier Hahnemann. Emmené à Lommerange, le maire, M. Pallez, qui s'était proposé de garder M. Barbarot, le laissa filer pendant que le douanier allait à Fontoy recevoir des instructions. Cette réplique, à la secousse de 1888, semble être la dernière connue.

En conclusion, l'incident de Trieux éclaire un pan de notre histoire suite aux conséquences de la défaite française en 1870, mais aussi, donne à comprendre, pour une part, à travers la haine engendrée, l'acceptation des populations à un nouveau conflit. Bien plus meurtrier !

Daniel SOMMEN

Sources : Les titres de presses mentionnés dans cet article. Xavier Perrot, braconnages transfrontaliers. « Délits de chasse et incidents de frontières en Alsace-Lorraine à la fin du 19ème siècle. » Revue trimestrielle de droit animalier, 2017, le braconnage pp 275-319.

⁵. L'est Républicain du 12 mai 1890.

VOLS AU CIMETIÈRE

Suite à des incivilités répertoriées au cimetière, des familles sont touchées par ces vols qui ont un impact émotionnel insupportable.

Afin de réagir aux vols, la première chose à faire est de déposer plainte auprès de la gendarmerie locale ou via le site dédié aux plaintes (**plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr**).

La commune fait un appel à la vigilance des citoyens, ces vols dans le cimetière sont à prendre au sérieux et les victimes doivent être accompagnées et soutenues dans leurs démarches.

La vigilance de chacun est primordiale pour prévenir, protéger et assurer le maintien du respect et de la paix dans ces lieux de recueillement.

Si le vol de vases et de couronnes mortuaires ne constitue pas une profanation de la sépulture, ce geste demeure punissable sous la qualification de vol.

La municipalité de Trieux prend cela très au sérieux et s'engage à lutter contre ces vols. N'hésitez pas à écrire directement au maire.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Julia Sonia Sophie STECKLER née le 26/03/2025 à BRIEY.
- Lilia DUMONT née le 29/03/2025 à ESH/ALZETTE.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.

Mariage :

- Remy POEURY et Emilie GELSOMINO le 05/04/2025.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.

Parrainage civil :

- Tiago Augustin GEORGEL CHAVIGNEAUD le 26/04/2025.

La Commission de l'Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et aux enfants.

Décès dans la commune :

- Gilles HENRY né le 09/03/1966 à JARNY décédé le 04/04/2025 à VANTOUX.
- Fathma SIFI Vve KADOUCI née le 27/09/1936 à GHAZAOUET (Algérie) décédée le 14/04/2025 à TRIEUX.

Décès hors commune :

- Henri RENAUD né le 27/06/1934 à TRIEUX décédé le 24/03/2025 à MESSIGNY-ET-VANTOUX (Côte-d'Or).
- Marcel AGAROSSO né le 01/01/1935 à TRIEUX décédé le 02/04/2025 à VOIRON (Isère).
- Christian Charles Léon KAMINSKI né le 09/04/1948 à TRIEUX décédé le 28/03/2025 à DIJON (Côte-d'Or).
- Dina GAGGIOTTI née le 19/10/1933 à TRIEUX décédée le 07/04/2025 à JOSSIGNY (Seine-et-Marne).

La commission de l'Information, le Conseil Municipal présentent leurs condoléances aux familles dans la peine.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA PAROISSE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Maison paroissiale : Pour toute information, vous pouvez contacter la paroisse par téléphone au 03 82 21 29 16 ou par mail : paroisse.sje@orange.fr ou en passant à la permanence les mercredi et samedi matin de 10h à 12h, salle paroissiale, 4 rue Lucien Michel à Audun-le-Roman.

Offices religieux en mai à l'église d'Audun-le-Roman :

Les dimanches 4, 11, 18 et 25 à 11 h : Messe dominicale.

Le jeudi 29 à 11h : Messe de l'Ascension

TRIEUX POKER CLUB

Tournoi de Poker à la salle G. Brassens le Samedi 3 mai 2025 à 19h.
Ouverture des portes à 17h. Texas Hold'em – 110 joueurs max.
Inscriptions 07 67 74 91 02 – 06 81 57 28 89 – 06 16 50 15 09

LA TRIOTHÈQUE

Et voici le joli mois de mai qui s'en vient, avec ses nombreux jours fériés qui vont légèrement perturber notre organisation. Notez donc bien que la Triothèque sera fermée :

- **Les vendredis 2, 9 et 30 mai**
- **Le samedi 3 mai**

La nocturne du jeudi aura lieu le 22 mai (et non le 29 comme cela aurait dû être le cas).

Ces jours de repos nous seront très utiles pour recharger nos batteries avant de vous proposer notre **vente privée** encore plus fantastique que d'habitude le **dimanche 22 juin 2025, de 9h à 17h**. Au programme cette année, en plus de la vente de nos livres en doublon ou réformés, une **dictée familiale** sur le thème des vacances. Si cela vous tente de vous frotter aux difficultés de notre si belle langue française, nous vous donnons rendez-vous **à 11h** sur le parking de la bibliothèque. Cette activité est ouverte à toute la famille, du plus petit (enfin, il faut quand même savoir écrire !) au plus grand ! L'adulte et l'enfant qui auront fait le moins de fautes se verront offrir un petit cadeau. Et durant toute la journée, vous pourrez jouer et vous amuser avec les jeux de société qui seront mis à votre disposition gratuitement à côté de nos stands de livres. Et comme nous prévoyons un stand restauration/buvette, nous serons ravis de vous accueillir pendant une bonne partie de la journée ! Alors, réservez la date dans vos agendas !

Nous terminons ce message en remerciant tous les enfants qui nous ont amené leurs magnifiques poules de Pâques et nous félicitons les trois gagnants ou gagnantes du concours. Rendez-vous l'année prochaine ?

A.E.I.M

L'AEIM avec l'association du sport adapté du Val-de-Briey organise le jeudi 8 mai, de 9h à 13h, une marche familiale ouverte aux personnes handicapées et à leur famille. 3 parcours de 3, 8 et 11 km sur le sentier de randonnée de Les Baroches-Génerville. Repas de midi possible sur place (Barbecue). Inscriptions de 9h à 11h devant la salle St Eloi de Génerville, participation de 3 € par personne. Contacts : Mr HYPOLITE Jean : 07 71 02 35 79 – Mr SACHELI 06 99 28 09

**ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLES DE TRIEUX**

La collecte du mercredi 9 avril a été un succès grâce à l'équipe de l'EFS de Metz, aux bénévoles et aux **85** personnes qui s'y sont présentées. **67** personnes ont été prélevées dont **15** nouveaux. Merci à tous. Nous vous attendons encore plus nombreux à la prochaine collecte du Vendredi 26 septembre !

ASSOCIATION 1 SOUFFLE 1 SOURIRE

Marche du souffle Dimanche 4 mai au Stade Municipal. Ouverture des portes à 9h30 et dernier départ à 12h. Café offert. 2 parcours 5 et 10 km. Tarifs : Marche seule 6 € - Marche + repas 10 € (1 grillade + 1 soft ou bière). – de 5 ans gratuit.

Contacts : 06 70 26 43 77 Tony ou 06 63 86 20 74 Amandine.

Voyage en Pologne

Avec Art et Culture

Du 5 au 15 septembre inclus

Environ 1500€ par personne

**Tout compris sauf boissons et repas aller
dans le bus sorti du sac**

Au programme :

la région de Szczecin, Gdansk, Varsovie, Poznan

Cela dans des hôtels et restaurants de qualité.

**De bons moments en perspective. Diverses visites, sorties
et festivités au programme.**

Renseignements au 06.76.11.36.50

MAISON POUR TOUS GEORGES BRASSENS
77 AVENUE DE LA LIBERATION
54750 TRIEUX

LA SQUADRA

TRIEUX

Cible Américaine

17 et 18 Mai 2025

SAMEDI 17 MAI : TOURNOI INDIVIDUEL : 15€

DIMANCHE 18 MAI : TOURNOI DOUBLETTE : 30€

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



POUR TOUTES INFORMATIONS
CONCERNANT LE LOGEMENT ET
LA PREINSCRIPTION

JÉRÔME : 06 87 53 90 37

GILBERT : 06 18 05 10 50

JEUDI 29 MAI 8H00
ETANG COMMUNAL
TRIEUX
PÊCHE A LA TRUITE

**200 KGS DE
TRUITES**

**Buvette et
Restauration
Sous CHAPITEAU**



Réservation
appréciée pour
nous faciliter la
préparation.
Nous vous
proposons:
Saucisses blanches
Hamburgers
Merguez
Fromage blanc
Patates à la braise

TARIF : 30€ pour 4 jours

Droit de pêcher uniquement à la truite jusqu'au 1er juin

- PAS DE LEURRE- PAS DE VIFS - CUILLERE INTERDITE - AMORÇAGE INTERDIT
 - UNE SEULE LIGNE PAR PÊCHEUR
 - BARBECUE INTERDIT

RENSEIGNEMENTS

06.82.00.76.91 / 06.76.11.36.50

BAR « Le Triotin »

Square des Tilleuls 54750 TRIEUX ou EN MAIRIE

Organisé par Le Gardon Triotin

i.p.n.s